

Conseil de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie du Gers



Conseil de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie du Gers

Le nouveau conseil, installé le 21 mars 2018, se compose de 21 conseillers (3 collèges), ainsi répartis :

- 9 femmes
- 12 hommes

Le Conseil est renouvelé à hauteur de 50 % environ, c'est la tendance régionale.

Président : M. Jean-Claude Mora (CFDT)

1ère Vice-présidente : Mme Isabelle Millas (U2P)

2ème Vice-Président : M Guy Fretier (CGT)

3ème Vice-président M Roland Sturmel (FNMF)

Installation par le Président, d'un « Comité de la Présidence » composé :

- des vice-présidents
- de M. Michel Sespiat (CFE/CGC) ancien président
- de Mme. Evelyne Dupouy (FO) présidente de la commissions des actions sanitaires et sociales
- de M. Benoit Xavier (MEDEF) chef de file

Ce comité est chargé d'apporter son secours au Président dans l'exercice de ses fonctions, notamment dans le cadre du suivi des dossiers et la préparation des réunions du Conseil.

Mise en place de groupes de travail sur quelques thématiques ciblées :

- la sur-médicalisation des personnes âgées (la iatrogénie médicamenteuse)
- l'alcoolisme
- l'impact de la fin du RSI sur la Caisse Primaire
- la situation des EHPAD dans le département

Amélioration du service rendu aux assurés sociaux par le traitement des réclamations, hors recours précontentieux (commission spécifique) et saisine directe du médiateur de la Caisse, par la « Commission des Usagers » qui sera ouverte à des intervenants extérieurs : associations UFC QUE CHOISIR ou CLCV, union patronale gersoise et professionnel de santé.



Le président Jean-Claude Mora



Roland Sturm, Jean-Claude Mora, Isabelle Millias et Evelyne Dupouy